



COMMUNE DE LA VERRERIE

Assemblée communale du 28 mai 2024 Rapport concernant un projet d'investissement

* * *

Revitalisation de la Sionge

Introduction

L'assemblée communale du 9 mai 2017 a approuvé un crédit d'investissement de 11'000 francs afin de mandater un bureau d'ingénieur pour la réalisation d'une étude visant à revitaliser le ruisseau de La Sionge sur les territoires des communes de Sâles, Vaulruz et La Verrerie.

Projet

Le projet de revitalisation, ses différentes composantes et son financement sont présentés dans le document annexé.

Il est à relever que ce projet permet à notre commune de réaliser une réfection du collecteur situé dans le secteur de la Gouille à Jean. Trois variantes ont été étudiées, soit un canal à ciel ouvert, un nouveau collecteur et la conservation du canal avec un pompage. C'est la variante d'un nouveau collecteur qui a été retenue afin d'améliorer au maximum la récupération des drainages existants de la zone en question.

Investissement

Selon l'estimation détaillée en annexe, le devis général des travaux s'élève à 4'750'000 francs. Le réaménagement de la Sionge et sa revitalisation seront subventionnés à hauteur de 95% par le Service de l'environnement. La réfection du collecteur de La Verrerie constituera un projet subventionné par les Améliorations foncières à hauteur de 57%.

Après déduction des subventions et participations des communes de Sâles et Vaulruz, le montant à notre charge s'élève à 99'664 francs. Le conseil sollicite par conséquent un crédit d'investissement de 100'000 francs.

La commune de Sâles assumera le rôle de commune pilote.

Financement

Le projet sera financé par l'emprunt. Les charges financières annuelles induites par le projet s'élèveront à CHF 5'000 pour l'amortissement (au taux de 5%) et CHF 2'000 pour les charges d'intérêt (au taux estimé à 2%), soit une charge annuelle totale de CHF 7'000.

Charges induites par le projet

Hormis les charges financières mentionnées ci-dessus, le projet n'engendre aucune autre charge significative pour la commune au niveau du compte de résultat.

Progens, le 20 mai 2024